



TRACT AUX CHEMINOTS

Montreuil, le 30 mars 2023

RÉFORME DES RETRAITES

LA LÉGITIMITÉ EST AUX SALARIÉS !

**L'exécutif est acculé.
Il n'arrive pas à convaincre
et tente de décrédibiliser
la mobilisation
par la provocation
et la répression.
Plus que jamais, à nous
de serrer les rangs !**

La mobilisation extraordinaire du 28 mars 2023 confirme la démonstration d'une opposition totale à la réforme. Grâce aux grèves engagées depuis deux mois et aux journées de mobilisations interprofessionnelles, qui ont atteint des participations historiques depuis 1945, la « mère des réformes » selon Macron est désormais noyée sous les vagues incessantes et régulières des multiples mobilisations.

ILS NE POURRONT PLUS TENIR LONGTEMPS !

La majorité se fissure et se désolidarise du mépris du président gâté de la République et de sa Première ministre. Par désespoir, elle invite les organisations syndicales sans écarter le sujet de la réforme en cours. Nous ne lâcherons rien !

Dorénavant, les salariés s'organisent pour tenir dans la durée et mettent le cap sur le 6 avril 2023 !

La victoire est possible. Elle doit nous ouvrir les portes pour gagner aussi sur les sujets du travail. Pour la CGT, ce ne sont pas les retraites OU nos conditions de travail. Pour la CGT, ce sont le droit à la retraite en bonne santé ET le droit de bien vivre et de bien travailler !

L'implication dans les mobilisations des maîtrises et cadres est ancrée. Le dialogue installé localement est serein. Le lien régulier entre cheminots de tous collèges permet de dépasser les clichés et les préjugés.

En ne rattrapant pas le travail des jours de grève, nous pesons sur la Direction, qui doit demander au gouvernement d'abandonner un projet inacceptable.

Les salariés unis et déterminés vont gagner !

La mobilisation doit continuer à être massive. L'antagonisme entre le monde porté par le patronat et les aspirations des salariés de tous collèges montre la divergence d'intérêts et sa traduction dans une lutte des classes entre travail et capital.

Cette réforme nous concerne tous : contractuels, statutaires, exécution, agents de maîtrise et cadres, public et privé, nous avons un intérêt commun ! Allons-y ensemble !

Les systèmes de retraite appartiennent aux salariés. Ils sont tous financés par des cotisations versées en échange de la réalisation de leur travail. Ils sont notre dû et une part de notre salaire socialisé.

À NOUS LE DERNIER MOT !

**Toujours ensemble et déterminés,
la victoire est au bout du chemin !**

